



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de
Cartigny est convoqué en séance extraordinaire
le lundi 3 juin 2019 à 20h30**

Ordre du jour

1. Comptes 2018

Délibération relative à l'approbation des comptes annuels 2018 dans leur intégralité.

Guy Vouillamoz

Président

Cartigny, le 23 mai 2019